L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

VILLE-ORLEANS.
MARDI, 20 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche

Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX . . . . . 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Fileuse et tisserands; agent gageurs et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Magnolia Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope.
9 nov—2 sem

VENTES A L'ENCAN

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION.
MARCHANDISES
ET INSTALLATIONS
—DE—
The Lafargue Bros. Co., Ltd.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 41,007.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, E. Curtis, Encanteur, Bureau, No 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., l'Honorable N. H. Righton, juge dite de 9 novembre 1894, et à lui adressé, dans l'affaire de Françoia Rongé vs. The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 11 heures, au No 181 rue du Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, ressires en or et argent ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et litre de l'école française et de la Bible, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, bras artificiels en caine, 3 grand lot de porcelaine, moulures, vitrines et installations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 18 21 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zeller vs. Obes de Labretonne.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 26,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Chas de Labretonne dans et pour l'association commerciale de la raison sociale de De Labretonne et Voitier dans le café au coin des rues Bourbon et Toulouse. Seul dans l'affaire des susintitulées et numérotées. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 18 20 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Fredericka Hauseidem, veuve de Gerhard H. Koester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,790—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Elizabeth Meyer, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
18 nov—18 22 27 Greffier.

Succession de Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,227—Division D—Attendu que John Hahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 nov—17 21 26 Greffier.

Succession de Louis St-Herman, veuve de Jacques Dan'St-Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 42,444.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Henry William Cristat, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 nov—17 21 26 Greffier.

Succession de August Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,636—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Therese Voeikel, exécutrice testament aires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16 nov—16 20 25 Greffier.

A. N. Klein vs occupants.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,040—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George O. Hohn, syndic de ces créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16 nov—16 20 25 Greffier.

Succession d'Adolphe Rhret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
15 nov—15 20 24 Greffier.

Interdiction de Geo H. Eismann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,973—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gaudechaux, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8 nov—8 13 17 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition précédemment présentée—Il est ordonné par ordonnance du juge de cette chambre de W. A. Brand et Compagnie, et par lui dite W. A. Brand et A. Ledoux, les commerçants exerçant de la dite maison, soit et est par le présent accepter. Il est en plus ordonné que toutes procédures consécutives à la présente, et à la dite demande soient suspendues. Il est en plus ordonné que A. K. Ansucker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers absents des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers des insolvables soit convoquée et tenue selon la loi, par les annonces et délais, par devant Henri L. Gardner, Jr, notaire public, à son bureau, No 12 Pampy (Commercial), en cette ville, Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD,
Juge de cette Cour, Division E, agissant pour l'Hon. N. H. Righton Juge de la Division D, malheureusement absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. ENKIM, Député Greffier.
3 nov—3 18—4 6 8

Avis.

Souscrivons du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—non-ad d'ici

C. E. KELLS & M. VIET

CHIROPODISTES-DENTISTES

Si, 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel-Dieu, tout l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres

Prix modérés

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage en re les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als.

No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Romparte, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet. —MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Prod. D. King, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, l'île portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Philippa) Romparte, (autrefois Cirque) et Gasquet; le dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de l'angle de point d'intersection des rues Dryades et Commune et a une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle des rues Romparte et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante sept pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine et d'après un plan certifié de voyer fait par George Dreaper, arpenteur, déposé voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexée à un acte de correction et de rectification passé par devant I. B. Rouen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, retirés de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres en rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chambres dans les mansardes, outre, hangar, gaz, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île comprise entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant un rez-de-chaussée deux grands salons, avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et dans le fond et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoise en connection avec la maison principale et ayant un premier étage office, deux chambres, une à feu, lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, porte pour voiture, cour en partie pavée en briques et en terre water works, cuve, jardin dans le fond, etc

3° Trois actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association

Conditions—Compt sur 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Jules J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne**. Une maison en brique à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et **157** (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Moreles** et **St-Claude**. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Gired** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE,
A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 725 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 octobre 1894, signé le 16 octobre 1894 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues **Franklin**, **Bourgogne**, **Montagne** et **St-Philippe**, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines, par une profondeur de 60 pieds; bornant au côté par la propriété de Mme Martin ou ses ayants, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses ayants. Etant la même propriété que la dite Mme Martin en a acquis, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses ayants. Etant la même propriété que la dite Mme Martin en a acquis par achat fait par devant Joseph Lisbony, ancien notaire, en cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques, à un étage, avec corridor et galerie de face et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoise en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une à feu, lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, porte pour voiture, cour en partie pavée en briques et en terre water works, cuve, jardin dans le fond, etc

2° Trois actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association

Conditions—Compt sur 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Jules J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary A. Boisond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Lucien A. Boisond, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
15 nov—15 20 24 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix, améliorée,

Dans le Deuxième District.

Succession de Jérémiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté de 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 42,428, il sera vendu à l'encan—

Une certaine lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlet 047, ensemble un plan dressé par B. Brasseux voyer, en date du 17 mars 1857, borné par les rues Pitt, Kidder, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Les No 4 fait le coin des rues Pitt et Kidder et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Kidder. Le No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et environ la même profondeur de l'un et de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Freret, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 42,428, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans la sixième district de cette ville et à Carrollton, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlet 047, ensemble un plan dressé par B. Brasseux voyer, en date du 17 mars 1857, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Les No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor. Les No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et environ la même profondeur de l'un et de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Freret, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernandft

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernandft, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No 106 (maintenant îlet No 7884), bornés par les rues Long, St-George et Jéna et l'Avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlet, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, arpenteur en cette ville, le 1 mai 1836; les dits lots mesurant chacun 30 pieds américain, de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Freret, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—4 déc

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Emplacement d'Affaires dans le Quatrième District.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq."

Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près de la rue St-Charles—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant chef sur Bayou St-Jean et désignés sous les lettres A et X, sur un plan de A. D'Hémecourt, en date du 8 février 1848, et déposé en la Cour de Le Hermann, notaire commis les lois, ensemble, pour mesurant ensemble 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte passé par devant W. J. Castell, notaire, en date du 31 mai 1870, sur lequel le dit lot est assez désigné par les lettres A et X. Dans un district populeux, faisant face à une rue Rousseau, et à une chemin de fer stratégique et bordant sur le Bayou St-Jean, et régulièrement loué à raison de $240 par an.

Conditions—La mise à prix comptant, la balance au prix d'achat à un et deux ans, les billets avec 8 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque sur les lots, les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1894 et un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication pour les vendre.

Acte de vente par devant James Simeon, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—4 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Ville-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Vient d'être reçu de France des premières maisons, des fentres et autres articles pour réparation de pianos, à laquelle je donne mon entière responsabilité; plus de trente ans d'expérience. Spécialité pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.
20 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 (rez-de-chaussée) Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazin et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face sur la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus proche de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 9 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont.

Conditions—Moitié en plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. Prorata des taxes de l'année courante et de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les stipulations doivent être assurées et le prix de vente doit être payé en plus des autres clauses usuelles de garanties, 10 jour cent comptant au moment de la vente du prix de adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Dalbet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 nov—11 16 25—déc 2 9 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.

Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kavény.

No 43,857—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, ms étant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Kavény, Dossier No 43,857, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme les No 158 de l'îlet No 8 sur un plan de Cam A. De Armas, en date du 17 avril 1855, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, arpenteur en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus rapproché de Rocheblave et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Un autre et d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et l'île comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'îlet 8, étant la moitié du dit lot cédé le plus rapproché de Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur à compter du côté le plus rapproché de Rocheblave et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

3° Un autre et d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Dorgenois, Rocheblave, Ste-Anne et Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, comme les deux précédents, le même que les Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémecourt, en date du 8 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, notaire commis les lois, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Thalie sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les lots 15 et 16 et les autres lots, d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire public, en cette ville le 4 octobre 1856, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir : Le lot No 15 30 pieds de face à la rue Broad, 120 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté de la rue Thalie et 30 pieds 2 pouces de large à la ligne de côté du lot No 16 et 191 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et l'arrière du lot No 21 et 22 et 31 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne de côté du lot No 21 et 22